



Délibération du Conseil Municipal de la Commune de LA VERNAZ

MAIRIE

DE

LA VERNAZ
HAUTE-SAVOIE
74200

Séance du Vendredi 15 Décembre 2017

République Française

L'an deux mil dix-sept et le quinze du mois de Décembre à 20h 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame GARIN Jacqueline, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Date de la Convocation du Conseil municipal : 11 décembre 2017.

OBJET :

Approbation convention

Assistance technique

STEP

2017 - 12 - 02

PRESENTS : Mmes GARIN Jacqueline, FIGUREAU Marie-Laure, HENNEBIQUE Sylvie, HAUTEVILLE Laurent, HAUTEVILLE Bernard, HAUTEVILLE-LONGET Yves, LABAR Philippe, REQUET Christophe.

Absents : Mmes PETITE Virginie, CETTOUR-CAVé Laetitia, M. MOREL Alain.

Madame le Maire expose au Conseil municipal, qui suite aux problèmes rencontrés pour l'entretien et le suivi de travaux de la Station d'Épuration, qu'il y a lieu de passer une convention d'assistance technique avec le SIVOM de la Vallée d'Aulps.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Reçu à la Sous-Préfecture
de THONON-LES-BAINS le

19 DEC. 2017

Accepte de passer une convention de travaux pour une durée d'une année avec le Sivom de la Vallée d'Aulps

Autorise Mme Le Maire à signer la convention tel que présentée.

Ainsi Fait et Délibéré en Séance, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

Jacqueline GARIN

Maire

